



CHRISTINE LAGARDE  
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI

HERVE NOVELLI  
SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DES PME  
DU TOURISME ET DES SERVICES  
AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

<http://www.minefe.gouv.fr>

Paris, mercredi 18 mars 2009

## **Christine LAGARDE et Hervé NOVELLI ont donné aujourd'hui le coup d'envoi des Etats Généraux de la Restauration**

**Christine LAGARDE, ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi et Hervé NOVELLI, secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme et des Services, ont réuni, mercredi 18 mars 2009, les principaux représentants des professionnels du secteur de la restauration pour lancer les Etats Généraux de la Restauration. Cette manifestation permettra d'identifier les leviers permettant à la baisse du taux de TVA annoncée par le Président de la République, Nicolas SARKOZY, de favoriser la création d'emplois, l'amélioration des conditions des salariés, la modernisation du secteur et la baisse des prix.**

**Ces Etats Généraux seront à la fois l'aboutissement des négociations sur les engagements des professionnels et le point de départ d'une démarche de modernisation et de développement du secteur de la restauration.**

Au cours de cette première réunion, **Christine LAGARDE et Hervé NOVELLI ont annoncé la mise en place de groupes de travail**, réunissant professionnels et institutionnels, notamment autour des thématiques suivantes : la baisse des prix, l'emploi et la situation des salariés, et la modernisation de la profession par exemple par l'investissement. Un groupe portera spécifiquement sur l'analyse quantitative des mesures et des engagements. Ces groupes se réuniront régulièrement au cours des mois de mars et d'avril.

Lors de cette réunion, **les Ministres ont réaffirmé leur ambition de voir la baisse du taux de TVA profiter au plus grand nombre** : consommateurs, salariés et entrepreneurs. **Ils ont insisté sur la grande vigilance qu'ils porteront au suivi du respect des engagements que les professionnels prendront.**

Après un tour de table des participants, les Ministres ont noté avec satisfaction les points de vue positifs dont les professionnels ont fait part et la nécessité de convenir d'engagements concrets et visibles au bénéfice des consommateurs notamment en termes de prix, et pour les salariés.